

## CORONA VIRUS – COVID-19

### Mesures prises par la commune de CHATEAURENARD afin de limiter la propagation du virus et les risques d'infection

- Numéro d'informations municipales concernant les mesures prises à Chateaurenard au sujet du COVID-19

04 90 24 35 39

**A compter du samedi 14 mars 2020, sans limitation de durée à ce jour :**

#### **SONT FERMES A L'ACCUEIL DU PUBLIC :**

- **Les structures d'accueil des enfants et des jeunes :**
  - Crèche La Marelle
  - Ecoles maternelles et élémentaires
  - Garderie périscolaire et accueil du mercredi
  - Pôle jeunesse
  - MJC
- **Les inscriptions pour les loisirs des vacances de printemps (Pôle Jeunesse et MJC) sont ajournées**
- **Les équipements culturels**
  - L'Espace Culturel et Festif de l'Etoile
  - Médiathèque
- **Les installations sportives et associatives**
  - La totalité des installations et équipements sportifs
  - Maison de la Vie Associatives
- **Divers**
  - Le manège
  - La Régalide

#### **RESTENT OUVERTS A L'ACCUEIL DU PUBLIC**

- Maison des Services
- Hôtel de Ville
- Centre Technique municipal
- Urbanisme
- Police Municipale
- Musée
- Château
- Cinéma le Rex

#### **CONCERNANT LES MANIFESTATIONS ET LES REGROUPEMENTS DE PERSONNES**

- **SONT ANNULEES** tous les spectacles et manifestations organisés par la commune
- **SONT LIMITEES A 100 PERSONNES** les regroupements des particuliers ou privés

#### **NE SONT PAS CONCERNES ET DONC RESTENT ACCESSIBLES ET EN ACTIVITE**

- Le marché dominical
  - Les halles marchandes
  - Les bars – restaurants
  - Les commerces et services
  - Les assistantes maternelles à domicile
  - La crèche familiale
  - Le service d'aide à domicile
- **SONT INTERDITES** les visites des amis et familles des résidents des EPADH (maison de retraite et résidence autonomie)
- **Les personnes âgées isolées seront contactées par les services sociaux et seront orientées, selon le besoin, vers le SAMU 15**